

Inscriptions Loisirs d'été de Dixville - 2016



Quand : vendredi le 3 juin de 16H00 à 18H00 - samedi le 4 juin de 9h00 à 12h00

Où : bureau municipal de Dixville 251 Parker (salle en bas)

Durée du S.A.E. : 7 semaines à partir du 27 juin jusqu'au 12 août inclusivement

(Ouvert pendant les vacances de la construction)

Horaire : Loisirs d'été : entre 8H30 et 16H00 (activités structurées)

Service de garde : entre 6H30 et 8H30 et entre 16H00 et 17H30



Tarifification :

Nombres d'enfants	Frais de base (SAE)	Frais service garde	Total pour l'été
1 enfant	\$170	\$ 90	\$ 260
2 enfants	\$ 295	\$ 160	\$ 455
3 enfants	\$ 405	\$ 230	\$ 635
4 enfants	\$ 520	\$ 310	\$ 830

NOUVEAU : possibilité d'inscrire vos enfants pour 1 ou 2 semaines à 35\$ par enfant sans service de garde ou 50\$ par enfant avec service de garde

Il y a possibilité d'acheter des coupons journaliers 1 journée SAE \$12 ----1 journée avec service de garde \$15

Il est possible d'utiliser le service de garde de façon occasionnel pour **\$5 par jour**, par enfant. (Payable la journée même)

Paiements: Les paiements pour l'été complet seront perçus lors de l'inscription. Les paiements à la journée sont payés en personne au Service d'animation estival la journée même. Les chèques postdatés en date du 23 juin 2016 (1^{er} versement) et un deuxième versement du 21 juillet 2016 seront acceptés. *Reçu d'impôt disponible sur demande en cochant sur la modalité de paiement et vous sera expédié par la poste.*

ATTENTION!!!!!!!!!!!!

Des **frais de \$25** seront perçus pour les enfants non résidents, c'est-à-dire, qui ne vont pas à l'école de Dixville et qui ne résident pas dans la municipalité. **Des frais de \$40** seront facturés pour toutes inscriptions après le 4 juin 2016. Les parents qui motiveront leur empêchement par téléphone au 819-849-3049 (Karine) ou 819-849-3037 (bureau municipal) ne seront pas pénalisés.

Important : Afin que votre enfant soit éligible, il doit être né entre le 1^{er} octobre 2003 et le 30 septembre 2010.

Tous les formulaires seront disponibles sur le site : www.dixville.ca – section « citoyens » rubrique « quoi de neuf » inscription loisirs 2016